

NOTE DE SYNTHÈSE DE LA 13^{ÈME} SESSION/RÉUNIONS RÉGIONALES DU MÉCANISME D'EXPERTS SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Les notes de synthèse sont des rapports des réunions les plus importantes de l'ONU sur les droits des autochtones et font l'objet d'une publication bisannuelle. Elles ne sont disponibles qu'en version électronique et sont envoyées par e-mail.



30 novembre - 4 décembre 2020

Informations préalables à cette Note de Synthèse :

Cette synthèse résume les notes prises au cours de la conférence, les déclarations recueillies par les services du Docip et la liste des orateurs de la conférence. Cependant ces notes reflètent uniquement les déclarations faites. Les sessions relatives aux éléments à l'ordre du jour du [programme de travail de la treizième](#) session du Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples Autochtones (MEDPA) y sont détaillées.

Ce document contient des abréviations, dont la liste est reportée en Annexe I.

1. Résumé analytique

Cette treizième session du MEDPA est la troisième session depuis l'adoption par le Conseil des Droits de l'Homme de la [résolution 33/25](#), qui modifie le mandat du mécanisme. Sous ce nouveau mandat, les membres du MEDPA sont dotés de nouvelles capacités, dont celle de collaborer avec le secteur privé, de donner des conseils aux États, à leur demande, sur la mise en application de la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones (la Déclaration), de participer à l'Examen Périodique Universel (EPU) et aux processus des organes des traités, et d'établir et renforcer leur coopération avec les Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH), entre autres. Le MEDPA se compose désormais de sept membres experts, qui représentent chacune des sept régions socioculturelles telles que définies par les peuples autochtones : M. Belkacem Lounes d'Algérie, pour l'Afrique (2021) ; M. Binota Moy Dhamai du Bangladesh, pour l'Asie (2023), Mme Erika Yamada, du Brésil pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2022), Mme Laila Vars de Norvège, pour l'Arctique (2020), M. Rodion Sulyandziga de la Fédération de Russie, pour la Russie, l'Europe de l'Est et la Transcaucasie (2022), Mme Kristen Carpenter des Etats-Unis, pour l'Amérique du Nord (2020) et Mme Megan Davis d'Australie, pour le Pacifique (2022).

Le format de la session de cette année a été modifié à cause de la pandémie de la COVID-19. Les membres experts du MEDPA et le Secrétariat ont décidé d'opter pour des réunions régionales dont le sujet était « *L'impact de COVID-19 sur les droits des peuples autochtones en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* ». Cette session en ligne était divisée en 4 réunions régionales de 2 heures chacune.

Les discussions ont été réparties comme suit :

- Lundi 30 novembre 2020 : Amérique du nord et Afrique
- Mardi 1^{er} décembre 2020 : Asie et Pacifique
- Mercredi 2 décembre 2020 : Europe de l'Est, Transcaucasie, Russie et Arctique
- Jeudi 3 décembre 2020 : Amérique centrale et du sud et les Caraïbes

Concernant la participation et les déclarations, le mécanisme d'experts a sélectionné la liste des intervenants sur la base des critères suivants : le contenu de la déclaration, le niveau d'expertise et l'expérience de l'organisation dans les questions autochtones et la taille de l'organisation et les peuples autochtones représentés ; une préférence a également été accordée aux déclarations conjointes.

En un mot, on constate que les sujets soulevés par les organisations des peuples autochtones sont identiques dans les différentes régions. Elles exprimaient leurs préoccupations concernant la distribution du vaccin et leurs espoirs que les États respecteront leur consentement libre, préalable et éclairé. Dans la majorité des cas, les peuples autochtones ont fait preuve d'une grande résilience à la pandémie de la COVID-19. Par exemple, ils ont fabriqué leurs propres savon et gel hydroalcoolique, ils se sont isolés de leur plein gré afin de protéger leurs communautés et ils se sont principalement servis de leurs connaissances et médecine traditionnelle pour renforcer leur système immunitaire et soigner les malades. Toutefois, ils ont souligné que les informations fournies par rapport aux mesures sanitaires n'étaient pas compréhensibles par leurs communautés puisqu'elles n'avaient pas été traduites dans les langues autochtones. Et de ce fait, ils ont souligné l'absence d'accès aux services de santé. De plus, les peuples autochtones ont fait part d'une préoccupation majeure, à savoir que les différents acteurs ont utilisé la pandémie comme une opportunité pour amplifier la saisie des terres et les meurtres des défenseurs des droits autochtones. Ce faisant, ils ont décidé de ne pas respecter les mécanismes internationaux. Enfin, la pandémie a également mis en exergue les défis qu'ils rencontrent, tels que le frein aux échanges transfrontaliers entre communautés, l'accroissement des inégalités économiques par rapport au reste de la population et l'absence d'inclusion dans les processus de prises de décisions, soit sur le plan national, soit sur le plan international.

2. Détails

Lundi 30 novembre

- **Réunion régionale : Afrique et Amérique du nord**

Mme Kristen Carpenter, Membre du MEDPA, a souhaité la bienvenue aux participants de la session virtuelle et a exprimé le vœu que la session 2021 puisse se tenir en présentielle. Elle a également ajouté que le MEDPA a reçu plus de 90 contributions de la part de délégués autochtones et qu'elles seront postées sur leur site. **M. Lounes Belkacem, Membre du MEDPA**, a transmis ses salutations à tous les participants.

Le Canada a mentionné que la pandémie de la COVID-19 a exacerbé les inégalités entre les communautés autochtones, mais que le Gouvernement a apporté un soutien financier aux peuples autochtones pendant cette période. **Mme Andrea Carmen, du International Indian Treaty Council (Conseil international des traités indiens)**, a souligné la difficulté d'avoir accès aux services de santé

adéquats. Elle a également expliqué que les peuples autochtones ont mis sur pied des points de contrôle à l'entrée des réserves, mais que le Gouvernement leur a demandé de les supprimer. **M. Oren Lyons, Indigenous World Association (Association mondiale des autochtones)**, a exprimé son souhait que les gouvernements respectent le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones lorsque le vaccin sera disponible, puisqu'ils veulent gérer la distribution eux-mêmes. **Mme Kukpi7 Judy Wilson, Union of British Columbia Chiefs (Syndicat des Chefs indiens de Colombie britannique)**, a expliqué que bien que sa communauté travaille avec les services de l'Etat pour lutter contre la COVID-19, des défis persistent, tels que le manque d'accès à l'aide médicale pour les populations autochtones vivant dans les régions éloignées, le manque de soutien financier adapté et l'augmentation des maladies mentales et de la violence domestique. Un membre du **File Hills QU'Appelle Tribal Council (FHQTC) (Conseil tribal File Hills Qu'Appelle)** a exprimé le sentiment que les peuples autochtones ne sont pas assez soutenus par le Gouvernement durant cette pandémie puisqu'ils n'ont pas accès aux services de santé et ne reçoivent pas de soutien financier adéquat. Le problème de la violence conjugale et des nombreuses tentatives d'enlèvement de femmes et d'enfants a également été abordé. **M. Drew Lafond, Canadian Indigenous Bar Association (Association canadienne autochtone du Barreau)**, a expliqué que les avocats autochtones ont lutté pendant la pandémie de la COVID-19 pour s'assurer que les droits des peuples autochtones à la terre et à des services de santé convenables soient respectés. Le **Dr. Evan Adams, Actor/Physician & Deputy Chief Medical Officer – Indigenous Services Canada (Acteur/Médecin et Médecin en Chef adjoint – Services canadiens autochtones)**, a déclaré que le nombre de patients touchés par la COVID-19 était extrêmement élevé dans les communautés autochtones ; néanmoins beaucoup d'entre eux ont récupéré grâce à l'utilisation de leur médecine traditionnelle. **Mme Jennifer Rocchio, PineCreek First Nation Manitoba, Canada, (Première nation Pinecreek du Manitoba, Canada)**, a évoqué le manque d'accès à l'eau potable et à une aide médicale appropriée pour les membres de sa communauté autochtone et a ajouté que le confinement avait eu un effet terrible sur eux tant les suicides ont augmenté.

Le Chef Willem Aib, HAI/OM Bushmen Community Development Organisation (HNCDO) (Organisation de développement de la communauté des Bushmen HAI/OM), a fait part de ses préoccupations concernant l'absence d'assistance du Gouvernement namibien durant la pandémie de la COVID-19. Il a ajouté que le Gouvernement a pris le contrôle des terres autochtones durant cette période, ce qui ne leur a pas permis de poursuivre leur travail de gardiens de l'environnement. **M. Khalid Zerrari, Congrès Mondial Amazigh**, a dénoncé l'augmentation des violations contre les Amazighs pendant la pandémie, telle que la pénalisation des défenseurs des droits de l'homme. Il a en outre expliqué comment ils avaient été dépossédés de leurs terres pendant la COVID-19. **M. Justin Assomoyi, Directeur général pour la promotion des peuples autochtones, République du Congo**, a parlé de l'aide médicale et du soutien financier fournis par le gouvernement aux communautés autochtones de tout le pays. Il a ajouté que pour améliorer leurs conditions de vie, le gouvernement doit mettre en œuvre le nouveau Plan d'action national. **M. Handaine Mohamed, Comité de coordination des peuples autochtones de l'Afrique (IPACC)**, a expliqué comment le CCPAA a mis en place un programme pour que les communautés autochtones de tout le continent prennent conscience des effets négatifs de la COVID-19. Il en a ensuite fait appel aux gouvernements pour qu'ils assurent aux peuples autochtones un accès aux services de santé de qualité et partagent le vaccin à venir de manière équitable entre les communautés autochtones. **M. Amadou Ahidjo, Mbororo Youth Association of Cameroon (SAMUSA-SANTA) (Association des jeunes Santa Mbororo du Cameroun)** a souligné le manque d'accès aux produits essentiels tels que le savon et le gel hydroalcoolique pour mieux permettre aux communautés autochtones de lutter contre la pandémie de la COVID-19. Il a également expliqué la difficulté rencontrée par les enfants pour continuer à étudier à distance par manque d'outils informatiques.

Des observations ont été faites et des questions ont été posées par les participants. Le représentant du **Canada** a expliqué que le Gouvernement a redoublé d'efforts pour protéger les femmes et les enfants autochtones ainsi que les personnes LGBTQI+ durant cette pandémie. **M. Handaine Mohamed, CCPAA**, a demandé s'il était envisageable de traduire les documents officiels relatifs à la pandémie en autant de langues autochtones que possible. **M. Amadou Ahidjo, Mbororo Youth Association of Cameroon (SAMUSA-SANTA) (Association des jeunes Santa Mbororo du Cameroun)**, a demandé s'il était possible au Cameroun d'avoir des informations adéquates sur la pandémie de la COVID-19 puisque le pays manquait d'ordinateurs. **Un membre de la communauté Amazigh en Algérie** a demandé si le Gouvernement algérien avait pris des mesures contre les violations des droits humains des peuples autochtones. **Un membre de la communauté Amazigh au Maroc** a demandé si le Gouvernement avait mis en œuvre des mécanismes afin d'aider la communauté autochtone durant la pandémie.

Mme Kristen Carpenter, Membre du MEDPA, a fait les observations de clôture. Elle a rappelé aux États membres l'utilité de l'outil DNUDPA comme guide durant la pandémie. Elle a également souligné la nécessité pour certaines communautés autochtones d'attirer davantage l'attention de leurs gouvernements. Pour finir, elle a appelé au respect des connaissances traditionnelles et de la médecine traditionnelle des peuples autochtones. **M. Lounes Belkacem, Membre du MEDPA**, a conclu en demandant aux États membres d'établir une communication plus ouverte avec les communautés autochtones durant cette période. De plus, il a encouragé les peuples autochtones à exprimer leurs préoccupations et leur situation auprès du MEDPA, sans crainte de répercussions de la part de leurs gouvernements respectifs. Enfin, il a souligné les difficultés communes rencontrées par les peuples autochtones, comme l'absence d'accès aux services de santé, l'appropriation de leurs terres et la croissance de la pauvreté.

Mardi, 1er décembre

- **Réunion régionale : Pacifique et Asie**

Mme Megan Davis, Membre du MEDPA, a souhaité la bienvenue à tous les participants à cette réunion régionale. Elle a également souligné le fait que la pandémie de la COVID-19 avait exacerbé les inégalités et la discrimination contre les peuples autochtones. **M. Binota Moy Dhamai, Membre du MEDPA**, a remercié les participants de leur présence.

La Nouvelle-Zélande a expliqué comment son Gouvernement a collaboré avec les chefs Maori pendant la pandémie en établissant, par exemple, des points de contrôle. Le représentant a également précisé que des documents d'informations avaient été traduits dans les langues maories pour s'assurer que les informations concernant la pandémie soient comprises par autant de personnes que possible. **Mme Sasha Purcell, Association des Nations-Unies pour l'Australie – Division du Queensland**, a parlé du fait que la pandémie de la COVID-19 avait ravivé les pratiques traditionnelles autochtones. Elle a également souligné que les autochtones du détroit de Torrès, en qualité de protecteurs de l'environnement, ont utilisé ce temps pour explorer et évaluer les effets du changement climatique en Australie. **Mme Tricia Keelan, Commission pour les droits humains en Nouvelle-Zélande**, a souligné les bonnes pratiques observées pendant la pandémie, telles que la création de points de contrôle et l'exercice de leur droit à l'autodétermination. Toutefois, elle a également évoqué les défis qui restent à relever, tels que la nécessité pour le gouvernement d'inclure le peuple Maori dans le processus décisionnel et l'importance poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action national. **L'Australie** a réaffirmé son soutien au DNUDPA. La représentante a également expliqué que le Gouvernement a travaillé avec les organisations aborigènes

afin de répondre à cette pandémie par une aide financière adéquate et la production de documents d'informations dans les langues aborigènes. **Mme Margaret Mutu, Mécanisme de suivi indépendant Iwi (MSII)**, a décrit combien les Maoris ont souffert de manière disproportionnée des pandémies par le passé ; c'est pourquoi, ils ont agi rapidement durant la pandémie de la COVID-19. Elle a ajouté qu'ils ont demandé au gouvernement, dans une seconde phase, de financer leurs programmes d'urgence et que le gouvernement n'aurait pas pu atteindre les communautés maories sans l'aide et le soutien des chefs locaux. En réagissant avant d'être contactés par le gouvernement, ils ont fait usage, selon elle, de leur droit à l'autodétermination. Pour finir, elle a souligné que la pandémie a fait augmenter les problèmes de santé mentale dans les communautés maories. **Mme Cathy Eatock, Organisation des peuples autochtones**, a parlé des difficultés rencontrées par les Aborigènes durant la pandémie, tels que l'absence d'électricité dans plus de 30 % des foyers, l'absence de ressources informatiques adéquates pour permettre aux enfants d'étudier à distance et l'accroissement des maladies mentales. **Mme Anne Dennis, New South Wales Aboriginal Land Council (Conseil des terres aborigènes de Nouvelle-Galles du Sud)**, a déclaré que la pandémie a mis en lumière la résilience des Aborigènes. Elle a également décrit combien les personnes âgées autochtones et les personnes souffrant de handicaps sont particulièrement touchées par la pandémie de la COVID-19, surtout parce que beaucoup d'entre elles souffrent de maladies chroniques. Le NSWALC a également soutenu les chefs d'entreprise autochtones avec des programmes spécialement ciblés afin de contribuer à la compensation des pertes financières.

M. Gam A. Shimray, Asia Indigenous Peoples Pact, a déclaré que des défenseurs des droits de l'Homme ont été tués de manière disproportionnée, même durant la pandémie. Il a aussi expliqué que les gouvernements se sont servis de ce moment pour s'appropriier encore davantage de terres autochtones. **Mme Dato' Dr. Madelin Berma - Malaisie – Commission des droits humains**, a souligné que les communautés autochtones, en particulier dans le secteur agricole, ont perdu leur revenu. Elle a aussi mentionné la difficulté pour les enfants autochtones de suivre les cours à distance parce qu'ils n'avaient pas de matériel informatique. **M. Yasukatsu Matsushima, Nirai Kanai nu Kai**, a expliqué qu'Okinawa a le nombre le plus élevé de personnes touchées par la COVID-19. Il a également fait référence à un processus en cours concernant le rapatriement des restes humains des Ryūkyūans autochtones, actuellement conservés dans des musées puisqu'ils souhaitent les enterrer selon la tradition. **M. Joshua Shuaboih, Asia Indigenous Peoples' Caucus, Asia Indigenous Peoples Pact and Indigenous Peoples with Disabilities Network, (Conseil des peuples autochtones d'Asie, Pacte des peuples autochtones d'Asie et Réseau des personnes autochtones souffrant de handicaps)**, a demandé aux gouvernements de ne pas se servir de la pandémie pour exacerber la saisie des terres et la militarisation dans les territoires des peuples autochtones. **Mme Aisah Czarriane Mariano, Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP), Asia Indigenous Peoples Caucus, Asia Indigenous Youth Platform (AIYP) and Asia Young Indigenous Peoples Network (AYIPN), Philippines (Pacte des peuples autochtones d'Asie, Conseil des peuples autochtones d'Asie, Plateforme des jeunes autochtones d'Asie et Réseau des jeunes des peuples autochtones d'Asie, Philippines)** a exhorté les gouvernements à mettre un terme à la militarisation des territoires des peuples autochtones, en particulier aux Philippines, au Bangladesh, dans le nord de l'Inde et au Népal. **Les Philippines** ont déclaré que leur gouvernement a aidé les communautés autochtones à lutter contre la pandémie, par exemple en instaurant une quarantaine. Le représentant a aussi accusé la Nouvelle Armée du Peuple d'avoir tué des chefs autochtones. **Mme Lin Lin Su, Asia Indigenous Peoples Pact, Asia Indigenous Peoples Caucus and Network of Indigenous Women in Asia (Pacte des peuples autochtones d'Asie, Conseil des peuples autochtones d'Asie et Réseau des femmes autochtones en Asie)**, a mentionné aux participants que les femmes, jeunes et personnes autochtones souffrant de handicaps ont dû faire face à davantage de discrimination durant la

pandémie. Elle a donné l'exemple de l'augmentation des grossesses chez les adolescentes causées par le surcroît des violences sexuelles à l'encontre des femmes.

Les participants ont posé des questions. Il a été demandé à Mme Sasha Purcell si l'utilisation des pratiques et connaissances autochtones était une expression de leur droit à l'autodétermination. Mme Purcell a répondu que c'était le cas. M. Gam A. Shimray a parlé des communautés autochtones isolées. Il a expliqué qu'en Asie c'est un peu plus complexe puisque certains peuples autochtones se trouvent en position d'isolement forcé. C'est le résultat de la confrontation et de l'agression constantes d'acteurs extérieurs, même si cet isolement leur donne toujours la possibilité de réitérer leur autonomie. Cependant, la pandémie a ajouté à la difficulté pour eux de faire respecter leurs droits à la terre et leur droit à l'autodétermination. **Mme Laila Vars, Présidente du MEDPA**, s'est enquis de l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action national de la Nouvelle-Zélande. Mme Margaret Mutu a répondu à la question et a expliqué que le Plan d'action national a été mené à bien. Elle a dit qu'un rapport a été proposé au gouvernement, mais qu'il n'a pas encore été rendu public. **Mme Cathy Eatock, Organisation des peuples autochtones**, a posé des questions sur le statut de la mise en œuvre du Plan d'action national australien. La représentante de l'Australie a répondu que le gouvernement contacterait Mme Eatock à l'issue de la réunion pour répondre à sa question. **Mme Sasha Purcell, Association des Nations-Unies pour l'Australie – Division du Queensland**, a demandé au gouvernement australien ce qui était fait par rapport au changement climatique et au soutien des communautés des îles du Déroit de Torres. La représentante de l'Australie a répondu que le gouvernement contacterait Mme Purcell à l'issue de la réunion pour répondre à sa question.

Mme Megan Davis, Membre du MEDPA, a partagé les observations de clôture avec les participants. Elle a déclaré que l'absence d'accès aux services de soins de santé appropriés a été exacerbée durant la pandémie de la COVID-19. Elle a aussi souligné que, néanmoins, la pandémie donnera aux membres experts du MEDPA un bon aperçu du degré de respect du DNUDPA et de sa mise en œuvre par les États membres. **M. Binota Moy Dhamai, Membre du MEDPA**, a souligné le manque de considération politique des opinions des peuples autochtones dans les décisions des gouvernements. Il a conclu en précisant que, au début de la pandémie, les communautés autochtones ont commencé à utiliser leurs savoirs traditionnels et à se mettre en quarantaine de leur plein gré, appliquant ainsi leur droit à l'autodétermination.

Mercredi, 2 décembre

- **Réunion régionale : Arctique ; Europe centrale et de l'Est, Fédération de Russie, Asie centrale et Transcaucasie**

M. Rodion Sulyandziga, Membre du MEDPA, a salué les participants et a réitéré son souhait que les peuples autochtones soient impliqués dans le processus de prise de décisions concernant leur consentement libre, préalable et éclairé. **Mme Laila Vars, Présidente du MEDPA**, a souhaité la bienvenue aux participants et a expliqué le déroulement de la session.

L'Ukraine a parlé de la situation des Tatars de Crimée qui souffrent toujours de l'occupation de leurs terres par la Fédération de Russie. La représentante a ajouté que les violations des droits humains ont

augmentés pendant la pandémie. **La Fédération de Russie** a dénoncé le manque d'accès à des services de santé appropriés pour les populations autochtones vivant dans des régions reculées et le manque de soutien financier. Il a ajouté que la quarantaine forcée avait profondément affecté leur droit au consentement libre, préalable et éclairé et leur le droit à l'autodétermination. Il a ajouté que des statistiques médicales n'étaient pas accessibles au public, donc le Forum aborigène a exprimé des doutes sur sa véracité. **Mme Marina Odzial, Association des peuples autochtones du nord dans le district d'Ulch**, a expliqué comment son association a réussi à éviter la circulation du virus en fournissant des provisions et du matériel scolaire aux peuples autochtones du district d'Ulch. **M. Dmitry Berezhkov, Conseil de l'arctique de Russie**, a informé les participants qu'il y avait très peu de membres des peuples autochtones dans le nord de la Russie et qu'ils comptaient parmi les plus pauvres du pays. Il a aussi dit que durant la COVID-19 tous les services médicaux étaient fermés. **La Fédération de Russie** a exprimé ses regrets par rapport aux affirmations de l'Ukraine puisque, selon le représentant, cela n'était pas lié au sujet de la session. Il a aussi expliqué que le gouvernement s'était assuré de fournir des provisions et du carburant aux peuples autochtones qui vivent dans les contrées reculées, en les transportant par hélicoptères médicaux. Pour finir, le représentant a ajouté que, pendant la pandémie, les peuples autochtones n'ont pas eu le droit de poursuivre certaines de leurs activités telles que la pêche et la chasse, et qu'ils ont été indemnisés. **M. Eduard Yaungad, Association des peuples autochtones Yamal – Potomkam**, a expliqué que, lorsque la COVID-19 est arrivée dans la région de Yamal-Potomkam, le peuple Nenets était déjà parti pour la toundra puisque ce sont des bergers qui pratiquent la transhumance. De ce fait, l'association, qui travaille en collaboration avec les autorités locales, a organisé des transports de provisions, vêtements, etc. par véhicules spécialisés et hélicoptères. Il a ajouté qu'ils ont également reçu une aide financière.

M. Túomas Aslak Juuso, Parlement sami de Finlande, a parlé des défis rencontrés par les peuples autochtones lors de la 45^{ème}, session du Conseil des droits humains. Il a déclaré que, à cause de son format virtuel, les délégués autochtones n'ont pas pu participer correctement aux négociations. Ils demandent donc que le Conseil les inclut dans le processus de prise de décisions. **M. Hjalmar Dahl, Conseil circumpolaire inuit**, a expliqué que les inégalités entre les peuples autochtones et les autres habitants de la région ont été accrues par la COVID-19, en particulier à cause des infrastructures médiocres. Par ailleurs, il a dit que les conditions sanitaires se sont dégradées, ce qui a entraîné une augmentation des suicides chez les Inuits. C'est pourquoi il a demandé au gouvernement d'investir dans la communauté afin d'améliorer leurs conditions de vie. **Mme Aili Keskitalo, Parlement sami de Norvège**, a décrit les difficultés rencontrées par les peuples Sami durant la COVID-19, en particulier le fait que la fermeture des frontières entre la Norvège, la Finlande et la Suède a compliqué les échanges transfrontaliers entre les communautés samis. Elle a aussi mentionné le manque de documents d'informations en langue sami. Elle a demandé que les gouvernements respectent leur droit à l'autodétermination et leur droit à être inclus dans la prise de décisions. **L'Union européenne** a demandé aux autres États membres d'écouter les peuples autochtones puisqu'ils ont été durement impactés par la pandémie de la COVID-19. **M. Per-Olof Nutti, Parlement sami de Suède**, a dit aux participants que la situation économique du peuple Sami s'est considérablement dégradée durant la pandémie. De nombreuses entreprises familiales ont fait faillite parce qu'elles n'ont pas pu poursuivre leurs activités à cause de la fermeture des frontières. Cela a aussi affecté leur manière de prise de décisions puisqu'il leur a été impossible de se réunir comme ils le font d'habitude. Toutefois, en dépit de la situation, le peuple sami a réussi à montrer sa résilience et sa connexion à l'environnement. **Mme Christina Henriksen, Conseil Sami**, a également mentionné la faillite de nombreuses entreprises sami et a ajouté que la fermeture des frontières a impacté leur niveau de vie. Elle a donné l'exemple des troupeaux de rennes, puisque des milliers d'animaux sont morts de faim parce que les Samis étaient dans l'incapacité de s'en occuper. Et cela a eu

une influence sur leur sécurité alimentaire dans la mesure où les rennes constituent une de leurs principales sources d'alimentation et de revenu. Elle a ainsi appelé au développement d'une économie durable qui ne sacrifie pas les droits humains au nom du profit. Le **Danemark (au nom du Canada, de l'Estonie, de la Finlande, d'Islande, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Norvège, de la Suède et du Danemark, avec le Groenland)** a souligné le manque d'accès à des soins de santé adéquats pour les peuples autochtones durant la pandémie et a demandé aux États membres de respecter le DNUDPA.

Des observations ont été faites et des questions soulevées par les participants. La représentante de l'**Ukraine** a répondu à la remarque faite par la Fédération de Russie et a répété que la cette dernière n'a pas aidé les Tatars de Crimée pendant de la pandémie. **Quelqu'un** a demandé aux États membres de regarder l'impact de la COVID-19 sur les femmes enceintes et les nouveau-nés puisqu'ils font partie des personnes à risque. **M. Lounes Belkacem, Membre du MEDPA**, a déclaré qu'ils avaient constaté plus d'exemples de violations des droits des peuples autochtones que d'exemples de bonnes pratiques. Pour finir, **quelqu'un** a demandé si « La Convention sâme nordique » s'applique à la situation du peuple Sami durant la pandémie. M. Túomas Aslak Juuso a répondu en expliquant que la convention devait être améliorée tout d'abord en raison de certains problèmes mineurs, ce qui contribuera à homogénéiser le texte. Il a ajouté que l'objectif de la convention est de simplifier la situation transfrontalière dans le territoire sami ; ainsi cela aura certainement un effet sur la situation de la COVID-19.

M. Rodion Sulyandziga, Membre du MEDPA, a conclu par des observations. Il a dit que, pendant la première vague de la pandémie, les peuples autochtones qui vivent dans les contrées lointaines de la Fédération de Russie étaient en fait plus protégés, étrangement, grâce à leur isolement. Toutefois, cette protection a été modifiée lors de la deuxième vague parce qu'ils ont reçu de l'aide, des infrastructures ont été mises en place, ce qui a impliqué l'arrivée de personnes qui n'appartenaient pas aux communautés autochtones. Il a ensuite expliqué que, à cause de la détérioration de la situation économique de la Fédération de Russie en 2020, les peuples autochtones craignent qu'après la pandémie, il y aura davantage de détournements et de destruction des ressources naturelles. **Mme Laila Vars, Présidente du MEDPA**, a résumé toutes les difficultés majeures soulevées lors de cette réunion. Elle a ensuite pointé du doigt le fait que de nombreuses mesures mises en œuvre par les gouvernements sont critiquées parce qu'elles ne sont souvent pas appropriées ou adaptées aux communautés autochtones parce qu'elles sont centrées sur des zones urbaines. Elle a aussi mentionné que, à cause de leur incapacité à pratiquer leurs activités habituelles comme la pêche, la chasse et le gardiennage des troupeaux de rennes, les entreprises autochtones ont décliné sur le plan économique. Elle a finalement conclu en demandant aux États membres de suivre les impacts de la COVID-19 sur les peuples autochtones, y compris les actions entreprises par les gouvernements.

Jeudi, 3 décembre

- **Réunion régionale : Amérique centrale et du sud et les Caraïbes**

Mme Erika Yamada, Membre du MEDPA, a salué les participants et a exprimé ses condoléances à tous ceux qui avaient perdu un membre de leur famille pendant la COVID-19.

Fundación Nacional del Indio en Brazil a expliqué comment elle avait fourni des provisions, du matériel de pêche, des graines et des outils aux peuples autochtones qui vivent dans les contrées éloignées de tout le pays. La représentante a également dit aux participants que l'organisation s'était assurée de bien interdire l'entrée des étrangers (inconnus) dans les territoires autochtones. **Mme Diana Paola Lozano, Organización Nacional de los Pueblos Indígenas de la Amazonía Colombiana (OPIAC), Amazon Conservation Team – Colombia, DeJusticia, Fundación Gaia Amazonas, Sinergias- Alianzas Estratégicas para la Salud y el Desarrollo Social, Clínica Jurídica de Medio Ambiente y Salud Pública -MASP - Universidad de los Andes,** ont souligné les difficultés rencontrées par les peuples autochtones en Colombie parce qu'ils ont beaucoup souffert de la COVID-19. Les communautés autochtones ont connu le taux de létalité le plus élevé du pays, et n'avaient pas accès à un hôpital. Ils ont dû combiner leur médecine traditionnelle et la médecine occidentale afin de combattre le virus. De plus, la situation a exacerbé la violence domestique. **Le Pérou** a relevé le fait que les peuples autochtones du pays connaissaient déjà la discrimination avant la pandémie et qu'elle n'a fait qu'augmenter durant la COVID-19. La représentante a ajouté que le gouvernement a collaboré avec les chefs autochtones pour leur fournir ce dont ils ont besoin, comme des provisions et des médicaments. **Mme Myrna Cunningham Kain, Fondo para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas de América Latina y El Caribe (FILAC)** a parlé du fait que la crise a démontré la résilience des peuples autochtones pendant la pandémie parce que le FILAC a reçu des centaines d'exemples prouvant qu'ils se servent de leur autodétermination appartenant à leurs droits collectifs. Elle a ajouté que les peuples autochtones ont fait revivre leurs traditions et coutumes pendant la COVID-19, en particulier par l'utilisation de leur médecine traditionnelle. Enfin, elle a encouragé les États membres à partager correctement le vaccin entre les différentes communautés autochtones et de le faire selon leurs lois coutumières. Le représentant du **Mexique** a décrit comment le gouvernement a traduit les documents d'informations dans les langues autochtones. Le gouvernement a également recommandé que les autres États membres respectent le DNUDPA, le droit des peuples autochtones à l'autodétermination et à leur consentement libre, préalable et éclairé, lorsqu'ils mettent en oeuvre des mesures pour lutter contre la COVID-19. **Mme Susy Gaby Diaz Gonzales, Organización Regional de la Asociación Inter-étnica de Desarrollo de la Selva Peruana Ucayali-ORAU,** a expliqué comment les peuples autochtones ont utilisé leur médecine traditionnelle pour prévenir et soigner la COVID-19 et comment ils l'ont aussi partagé avec les personnes qui n'appartenaient pas à la communauté. Elle a souligné aussi les difficultés auxquelles les communautés autochtones ont dû faire face, telles que la perte de leur revenu car elles ont dû cesser leurs activités agricoles et artisanales, et le fait que les enfants autochtones ne pouvaient pas étudier à distance puisqu'ils n'avaient pas d'ordinateurs et une connexion internet insuffisante. Enfin, elle a recommandé au gouvernement péruvien de prendre des mesures pour protéger les défenseurs autochtones de leurs terres parce qu'ils ont été contraints de lutter contre l'intrusion et le vol de leurs provisions durant la COVID-19. **Mme Sylvia Hidalgo, Instituto Nacional de Derechos Humanos y Organizaciones indígenas en El Salvador Institut national des droits humains et des organisations autochtones au Salvador,** a décrit comment le gouvernement n'a pas dûment aidé les communautés autochtones durant la pandémie. Elle en a donc appelé au gouvernement à fournir aux peuples autochtones une installation liée à la santé et des provisions, et de prendre des mesures afin de protéger les femmes autochtones des agressions sexuelles et du féminicide. **M. Alexandre Schaechtele, Organisation des Nations Autochtones de Guyane,** a décrit comment, en dépit du confinement en Guyane française, le virus a circulé aux frontières avec le Brésil à cause de la mauvaise gestion du président brésilien. Cette situation a accru la discrimination qui existe déjà contre les communautés autochtones, et des mesures ont été prises sans leur consentement libre, préalable et éclairé. **Le Guatemala** a dit que des documents d'informations avaient été traduits et distribués aux communautés autochtones afin de prévenir la circulation de la COVID-19. **M. Alcalde Petero Edmunds Paoa, Pueblo Rapa Nui,** a déclaré que la pandémie leur a permis de réfléchir à la sagesse de leurs ancêtres. C'est pourquoi ils ont fait particulièrement attention à leurs anciens qu'ils perçoivent comme les gardiens de leur savoir en utilisant

leur médecine traditionnelle. Il a ajouté que, grâce à cela, ils ont réussi à éradiquer la COVID-19 de l'île de Pâques. **Le Venezuela** a déclaré que le gouvernement reconnaît que les peuples autochtones font partie des groupes vulnérables, ce qui explique pourquoi, en consultation avec des experts médicaux, ils ont élaboré un plan pour arrêter la propagation de la COVID-19 parmi les communautés autochtones. **Mme Elizangela da Silva Costa, Federação das Organizações Indígenas do Rio Negro (FOIRN) and Rede de Cooperação Amazônica (RCA)**, a expliqué comment ils avaient fermé leurs frontières afin d'éviter les trafics dans leurs territoires et qu'ils avaient demandé à recevoir des provisions et des médicaments. Elle a aussi souligné le rôle joué par les femmes autochtones durant la pandémie, en tant que gestionnaires des provisions et soignantes, en utilisant leur médecine traditionnelle. **Mme Migdalia Pellicier, The United Confederation of Taino People - (UCTP) et The Caribbean Amerindian Development Organisation (CADO)**, a exhorté les gouvernements d'arrêter d'utiliser la pandémie comme opportunité pour détruire les territoires autochtones. Elle a également décrit comment, sans l'aide du gouvernement, le peuple Taino a produit son propre gel pour les mains pour lutter contre la COVID-19. Le **Dr. Freddy Carrión Intriago, Défenseur en Equateur**, a répété l'importance de la médecine traditionnelle, en particulier en ces temps de pandémie. Il a par ailleurs recommandé que les gouvernements partagent les informations sur la COVID-19 avec les chefs autochtones et les incluent dans le processus de prise de décisions puisqu'ils appartiennent aux groupes les plus vulnérables. **Mme Thelma Cabrera, Comité de Desarrollo Campesino (CODECA), Asociación B'elejeb' Tz'i', Franciscans International and Fastenopfer – Action de Carême (Œuvre d'entraide catholique suisse)**, a déclaré que les communautés autochtones au Guatemala n'ont reçu que des informations en espagnol, exacerbant la circulation du virus. Elle a également souligné l'augmentation des meurtres de défenseurs des droits de l'Homme, de violence conjugale à l'encontre des femmes autochtones ainsi que de l'insécurité alimentaire à cause de la perte de leur revenu. **L'Espagne** a rappelé aux gouvernements que les peuples autochtones ont le droit d'avoir accès aux services de santé appropriés. Elle en a aussi appelé aux États membres pour qu'ils protègent leurs défenseurs des droits de l'Homme puisque ces meurtres ont augmenté considérablement durant la pandémie.

Des observations ont été faites et des questions ont été posées par les participants. La représentante du **Pérou** a déclaré que tous les participants étaient d'accord sur le fait que les peuples autochtones sont très vulnérables. C'est le résultat d'un manque d'attention de la part des gouvernements et de conditions de vie médiocres, et c'est pourquoi elle a recommandé aux États membres de leur fournir des informations adéquates durant la pandémie et de répondre avec des mesures culturellement appropriées afin d'établir une bonne coordination avec eux. **Mme Kristen Carpenter, Membre du MEDPA**, a demandé si les participants pouvaient partager leurs exemples de bonnes pratiques durant la pandémie. Mme Sylvia Hidalgo a répondu à la question en expliquant comment les peuples autochtones du Salvador ont conçu des masques et fabriqué du savon et du gel sanitaire en utilisant leurs plantes traditionnelles. Elle a ajouté qu'il y a eu une communication continue entre les communautés autochtones afin de suivre la situation. Mme Myrna Cunningham Kain a expliqué qu'une plateforme régionale avait été créée pour les peuples autochtones par rapport à la COVID-19, sur laquelle ils ont partagé les informations et bonnes pratiques. Mme Migdalia Pellicier a répété l'importance de la médecine traditionnelle pour les peuples autochtones et a partagé une bonne pratique du peuple Taino, concernant la production d'un gel pour les mains.

Mme Erika Yamada, Membre du MEDPA, a fait les remarques de clôture. Elle a dit que la mise en oeuvre des mesures doit être effectuée par le dialogue et les consultations avec les peuples autochtones. Elle a aussi souligné le fait que les communautés transfrontalières nécessitent une attention spéciale puisque leur protection dépend de plus d'un gouvernement. Elle a ensuite souligné que les peuples autochtones ont utilisé leur droit à l'autodétermination à cause du manque de soutien et d'investissement des gouvernements.

ANNEXE I – LISTE DES ABBRÉVIATIONS

MEDPA	Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones
CDH	Conseil des droits humains
NSWALC	New South Wales Aboriginal Land Council (Conseil des terres autochtones de Nouvelle-Galles du Sud)
DNUDPA	Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones
UNVFIP	United Nations Voluntary Fund for Indigenous Peoples (Fonds volontaire des Nations-Unies destiné aux peuples autochtones)

Ce document a été produit avec l'appui financier de l'Union Européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Docip et ne peut, en aucune circonstance, être considéré comme le reflet de la position de l'Union Européenne.

Avec le soutien de :

- Samédiggi
- la Ville de Genève
- l'Union Européenne



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



Les positions exprimées dans le présent document ne représentent pas les points de vue de Docip ou ses employés, dont le mandat implique le respect du principe de neutralité dans toutes les activités de l'organisation.

Pour toute question relative à cette note de synthèse, vous adresser à Priscilla Saillen: priscilla@docip.org